

Premières tendances dans le Var

Les 10 % d'exploitations les plus grandes contribuent à 57 % du potentiel de production standard du département.

50 880 € de production potentielle par UTA, 44 830 € en 2000.

49 % des exploitations produisent sous signe de qualité.

5 % des exploitations pratiquent l'agriculture biologique.

10 % des exploitations ont une ou plusieurs activités de diversification.

35 % des exploitations pratiquent le circuit court.

De grandes exploitations relativement préservées et qui contribuent aux trois quarts du potentiel économique départemental

Le nombre d'exploitations est de 5 400 dans le Var, soit un quart du total régional. Ces exploitations s'étendent sur 68 260 ha de superficie agricole et représentent un potentiel économique de 421,5 millions d'euros. 2 160 d'entre elles ont disparu en dix ans, soit plus d'une sur quatre. Cette baisse est la plus forte observée sur la région, similaire à celle des Alpes-Maritimes. En comparaison le potentiel de production a peu diminué (7 % de moins), témoignant d'une disparition plus marquée des exploitations les plus petites (- 35 %). Les exploitations les plus grandes accusent un recul moindre (- 12 %) et voient même leur potentiel économique augmenter (+ 2 %) sur dix ans.

Un cinquième de la superficie agricole utilisée a disparu depuis 2000, beaucoup plus qu'en France métropolitaine où elle s'est réduite de 3 %. Cette perte, l'une des plus élevées dans la région, touche principalement les surfaces toujours en herbe et les prairies (- 38 %). Globalement, la concentration des exploitations se poursuit mais à un rythme moins soutenu que dans le reste de la région. Elle s'accompagne d'une augmentation de la superficie agricole utilisée par exploitation, qui passe de 11 à 13 ha en moyenne. Le Var compte les plus petites exploitations de France métropolitaine, la moyenne nationale étant de 55 ha par exploitation en 2010.

2 800 exploitations ont un potentiel de production inférieur à 25 000 €. Ces petites exploitations sont beaucoup moins nombreuses qu'en 2000 et elles ont disparu à un rythme plus soutenu que dans le reste de la région. Elles représentent toutefois encore 52 % des exploitations du département en 2010 (57 % en 2000), occupent 13 % de la superficie agricole utilisée et contribuent pour 5 % à la

production agricole potentielle départementale.

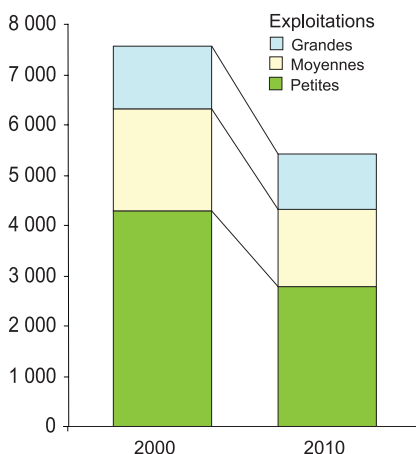
2 600 exploitations ont un potentiel de production supérieur à 25 000 € et constituent les moyennes et grandes exploitations. Ces exploitations peuvent compter en moyenne, 17 ha de vignes de qualité, ou 2,6 ha de vergers, ou 60 ares de fleurs sous serre. Elles représentent 48 % de l'ensemble des exploitations, occupent 87 % de la superficie agricole et contribuent à 95 % de la production agricole potentielle départementale.

Parmi ces exploitations, 1 100 ont un potentiel de production supérieur à 100 000 €. Ces exploitations peuvent compter en moyenne, 28 ha de vignes de qualité, ou 2,8 ha de vergers, ou 90 ares de fleurs sous serre. Le nombre de ces grandes exploitations diminue de 12 %, plus vite qu'en France métropolitaine mais moins vite que dans le reste de la région. Elles se sont agrandies, récupérant les terres laissées vacantes par les petites exploitations. La superficie moyenne de ces grandes exploitations est en effet passée de 30 à 33 ha en dix ans et leur potentiel de production est supérieur de 2 % à celui de 2000.

Près de neuf exploitations du département sur dix sont gérées par des exploitants individuels. Ce statut reste très majoritaire même s'il se réduit légèrement au profit des formes sociétaires, plus particulièrement des EARL, dont la part passe de 1 à 3 % en dix ans.

Réduction importante du nombre de petites exploitations

Évolution du nombre d'exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles

Recul du salariat permanent au profit du salariat saisonnier et de l'externalisation

En 2010, le Var totalise 11 260 actifs permanents soit 2,6 % de la population active totale du département, 25 % de moins qu'il y a dix ans. Ces actifs sont constitués des chefs d'exploitations et coexploitants, de leurs familles, et des salariés permanents. 62 % d'entre eux travaillent dans les exploitations moyennes et grandes.

Les 5 800 chefs et coexploitants représentent 52 % des actifs permanents en 2010, une part relativement stable depuis 2000. Le nombre des chefs baisse corrélativement à la diminution du nombre d'exploitations (- 28 %) mais celui des coexploitants augmente, fruit de la recrudescence des formes sociétaires. Globalement, l'effectif des chefs et des coexploitants chute de 25 % en dix ans (- 21 % dans la région).

La population active permanente se réduit de 25 % en dix ans.

Chaque exploitation emploie en moyenne 1,53 UTA contre 1,33 en 2000.

La part du travail familial diminue de 1 % en dix ans.

13 % des chefs d'exploitations ont moins de 40 ans (ils étaient 17 % en 2000).

23 % des chefs d'exploitations ont une formation supérieure (ils étaient 17 % en 2000).

Le pourcentage de femmes chefs d'exploitation est de 31 % (30 % en 2000).

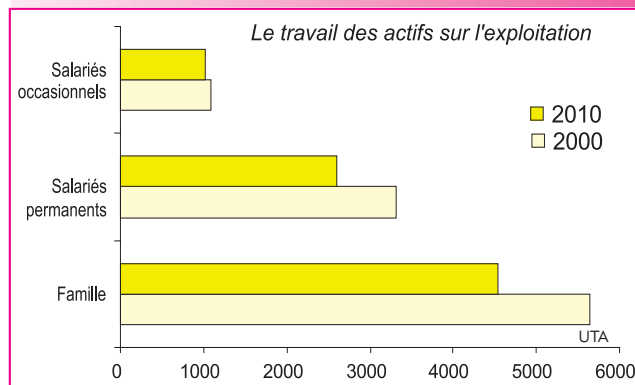
La part des chefs d'exploitation pluriactifs est de 22 % (20 % en 2000).

La famille des chefs et coexploitants représente 23 % des actifs permanents. Si cette part est en recul dans les autres départements de la région, elle est stable dans le Var depuis dix ans. Cette catégorie d'actifs est constituée pour 70% des conjoints des chefs et coexploitants, la plupart d'entre eux (71%) ayant des contributions sur l'exploitation inférieures au mi-temps.

Enfin, la dernière catégorie d'actifs permanents, constituée des salariés permanents, voit ses effectifs se restreindre nettement (moins 24 % depuis 2000). Cette baisse s'explique par un recours accru à des prestations extérieures et à une main d'œuvre occasionnelle. Les salariés occasionnels voient en effet leur nombre diminuer plus faiblement que les actifs permanents et, de ce fait, leur part dans le total des actifs passe de 49 à 53 % en dix ans.

Les 23 700 actifs permanents et occasionnels travaillant sur les exploitations du département constituent une force de travail

Un travail saisonnier stable depuis dix ans



de 8 300 Unités de Travail Annuel, 18 % de moins qu'en 2000. Ces actifs représentent 99 % de la force de travail total. Le 1 % restant témoigne d'une externalisation croissante, avec un recours de plus en plus marqué aux entreprises de travaux agricoles et Cuma (moins de 0,5 % du travail en 2000). La participation des saisonniers au travail augmente de 1 % pour s'établir à 12 %, celle des salariés permanents diminue consécutivement à leur diminution d'effectifs (32 % en 2010). Enfin, la part du travail familial reste majoritaire et se chiffre à 55 % en 2010.

Les surfaces destinées aux vins de qualité et aux plantes aromatiques se développent, les prairies perdent du terrain

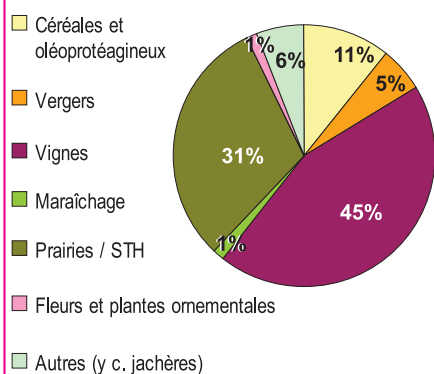
Les vignes occupent 44 % de la superficie agricole des exploitations départementales (37 % en 2000) et s'étendent sur 29 500 ha, contre 31 600 ha il y a dix ans. Celles destinées à la production de vins de qualité sont en augmentation sur dix ans et couvrent près de 28 400 ha en 2010, 1 400 ha de plus qu'en 2000. La diminution des surfaces destinées aux vins sans indication géographique est quant à elle considérable (3 500 ha de moins) et explique à elle seule le recul de la vigne dans le département, recul bien moindre que celui affectant les autres cultures du département.

Les prairies, cultures fourragères et surfaces toujours en herbe n'occupent ainsi plus que 31 % de la superficie agricole des exploitations varoises (39 % en 2000). C'est ce secteur qui contribue le plus à la perte de superficie agricole utilisée (- 20 % en dix ans, l'une des plus fortes baisses de la région). Les surfaces peu productives se réduisent de 45 % perdant 12 300 ha mais les prairies productives et artificielles sont également concernées par ce recul. Seules

les prairies temporaires gagnent du terrain (1 000 ha de plus qu'en 2000). La part des autres cultures dans la superficie agricole utilisée ne change pas depuis 2000. Les surfaces en fleurs et plantes ornementales se réduisent peu (- 7 %) et occupent 870 ha en 2010. Enfin, bien que les surfaces en plantes à parfum, aromatiques ou médicinales fondent depuis dix ans, les variétés faisant partie de la composition du Label Rouge "Herbes de Provence" créé en 2003 sont en augmentation.

Fort recul des prairies, la vigne devient majoritaire

Part des différentes cultures dans la SAU des exploitations du Var



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

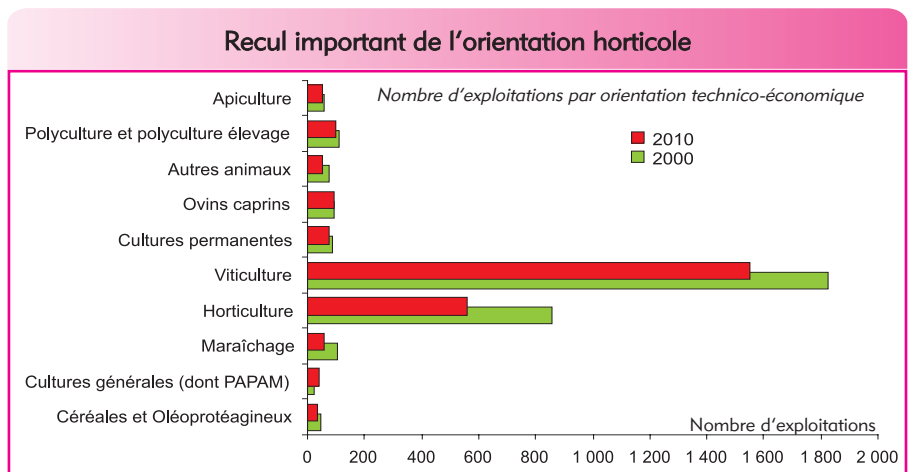
50% de la superficie agricole utilisée n'a pas reçu de traitement phytosanitaire. 38% n'a reçu ni traitement phytosanitaire ni engrais minéral.

6 000 ha sont irrigables (- 29 %), majoritairement par aspersion (67 %). La part de la micro-irrigation dans la surface irrigable s'est renforcée en dix ans (27% en 2010).

Une spécialisation viticole de plus en plus marquée

Au sein des moyennes et grandes exploitations, qui jouent un rôle essentiel dans la production agricole potentielle départementale, l'orientation technico-économique dominante du département reste la viticulture. Le nombre d'exploitations y a diminué moins vite que dans les autres orientations (- 15 %). L'orientation viticole concerne ainsi 59 % des exploitations en 2010 contre 56 % en 2000. L'écart se creuse avec la deuxième grande orientation du département qu'est l'horticulture. Cette dernière, avec 300 exploitations de moins qu'en 2000, ne concerne en effet plus que 21 % des exploitations (26 % il y a dix ans).

Le poids des autres orientations est beaucoup plus faible mais des tendances différentes les caractérisent. Si la part des exploitations spécialisées en PAPAM augmente, celle des exploitations orientées en maraîchage se réduit (2 % en 2010), résultat des crises successives dans ce secteur. Dans les filières d'élevage, le



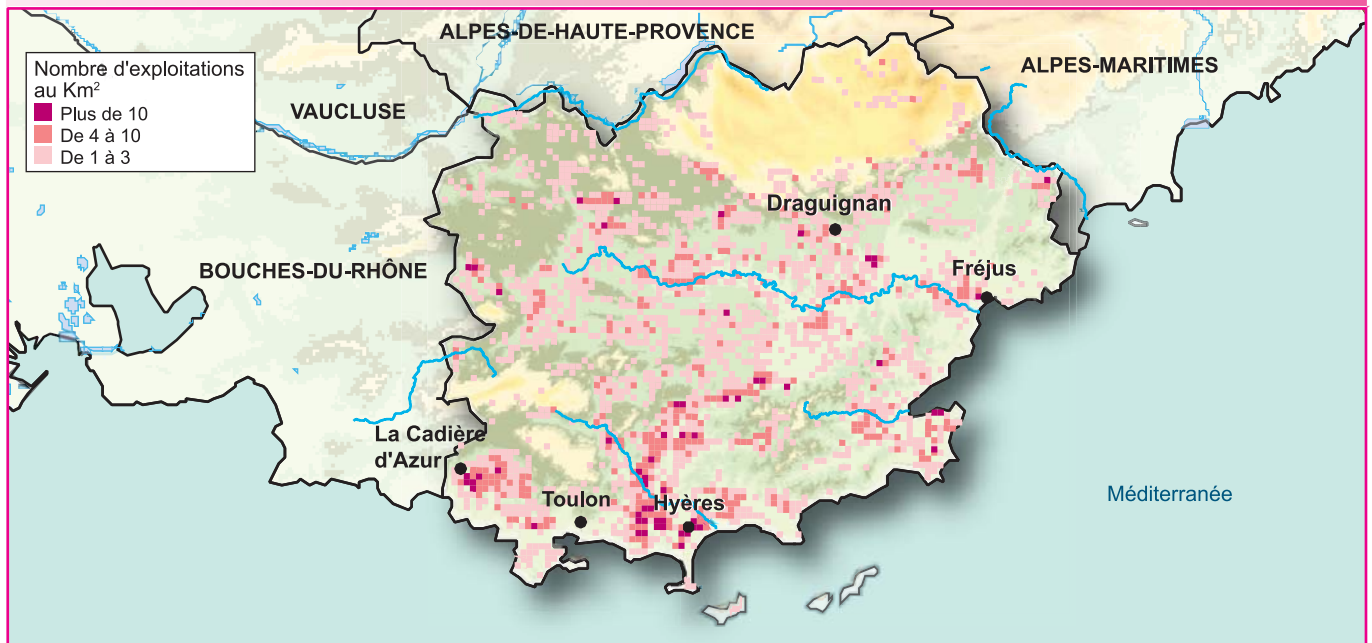
Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles

nombre d'exploitations orientées ovins-caprins est stable et traduit, parallèlement à la réduction des surfaces prairiales, un recours accru aux pâturages collectifs. La part des exploitations arboricoles est stable. Les oliveraies, qui représentent 70 % des surfaces en vergers des exploitations

varoises, ont en effet été relativement épargnées par les crises des filières fruitières. L'oléiculture, culture participant à l'identité du département, se pratique sur des superficies stables depuis dix ans (2 550 ha en 2010).

Densité des exploitations dans le Var



Source : IGN, Agreste - Recensement agricole 2010

Une filière viticole tournée vers la qualité

96 % des vignes varoises sont orientées en 2010 dans la production de vins de qualité (elles étaient 85 % en 2000). Parmi celles-ci, les productions d'appellation d'origine protégée, très majoritaires (23 300 ha), se sont étendues au détriment des productions d'indication géographique protégée. La mécanisation du travail dans le vignoble s'est accentuée depuis dix ans : en 2010, seuls 7 860 ha ont été récoltés à la main dans les vignes varoises (27 % de la superficie couverte par les vignes dans le département). C'est bien moins qu'en 2000, où 56 % du vi-

gnoble était récolté manuellement. La vente directe s'est également développée : 17 % des exploitations viticoles la pratiquent (15 % en 2000) et elle concerne près de la moitié du volume total commercialisé (42 % en 2000). En dix ans, la professionnalisation et la spécialisation des exploitations viticoles varoises s'est accentuée : 57 % d'entre elles sont de dimension moyenne ou grande contre 45 % en 2000. Ces exploitations emploient 58 % des salariés permanents et 80 % des saisonniers du département. Les chefs d'exploita-

tions y sont plus jeunes et surtout mieux formés que dans le reste des exploitations : 27 % d'entre eux ont suivi une formation supérieure (23 % de moyenne départementale). D'autre part, la féminisation des chefs y est plus importante : 35 % des chefs sont des femmes, contre 31 % en moyenne sur le département. Enfin, sur ces exploitations viticoles, le travail familial se fait sur des durées plus courtes que dans le reste des exploitations.

13 hectares en moyenne par exploitation, 23 hectares pour les moyennes et grandes

	Var				Région PACA			
	Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations	
	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)
Exploitations agricoles	5 420	-28%	2 628	-20%	22 099	-24%	11 731	-21%
Chefs d'exploitations et coexploitants	5 847	-25%	2 986	-15%	24 826	-21%	14 186	-18%
Salariés permanents hors famille	2 811	-24%	2 682	-24%	9 866	-21%	9 323	-23%
Travail agricole (UTA)	8 284	-18%	6 647	-19%	38 858	-23%	31 620	-26%
Superficie agricole utilisée (ha)	68 263	-20%	59 576	-19%	610 932	-12%	516 126	-13%
Superficie agricole utilisée moyenne (ha)*	13	12%	23	2%	28	16%	44	10%
Cheptel bovin (UGB)	567	46%	562	72%	55 528	1%	50 097	3%
Cheptel ovin et caprin (UGB)	11 349	11%	10 244	12%	129 347	-8%	117 690	-8%
Agriculture biologique (nombre d'exploitations)	253	42%	194	52%	1 727	94%	1 299	86%
Signes de qualité (nombre d'exploitations)	2 645	-33%	1 566	-22%	9 015	-27%	6 041	-25%
Diversification (nombre d'exploitations)	533	-40%	290	-57%	3 590	38%	1 699	-22%
Circuits courts (nombre d'exploitations)	1 877		1 307		7 429		4 474	

* superficie moyenne, y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes

qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients per-

mettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

■ Les **activités de diversification** concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant autres que les activités directement agricoles (transformation et vente de produits transformés, agro-tourisme, travaux à façon...).